

N° 75

Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | NOVEMBRE 2021

CONCERT

DE SAINTE CÉCILE

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE

à 11 h - Salle du Coteau
MOZÉ-SUR-LOUET

- Entrée gratuite -

www.mozesurlouet.fr

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

Mozé
sur
louet

Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 4 octobre 2021

Présents : Mesdames et Messieurs BAUDONNIERE, BEZIE, CESBRON, CHABROUILAUD, DAGUIN, DELAUNAY, FREMY, GODINEAU, GORREC, LEGER, MEUNIER, MOU-KADEME, PAULT, PELLOIN, QUILEZ, RICHOU, ROUSSEL, SECHET • Absent : M CUVELIER • Pouvoir : M CUVELIER à M LEGER • Secrétaire : Mme CHABROUILAUD.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire sollicite l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour relatif à un accroissement temporaire d'activité pour le restaurant communal, ce qui est accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

1. Présentation du Syndicat Layon Aubance Louets

Le syndicat informe le conseil municipal sur le rôle des élus, les compétences et missions de cette structure.

2. Personnel administratif – création de poste dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs

En vue du départ à la retraite d'un adjoint administratif, il convient de créer un poste en accroissement temporaire d'activités de 31 h par semaine, du 11/10 au 31/12/2021 pour un temps de binôme avec la candidate retenue.

Suite à la mutation d'un adjoint administratif sur la commune des Ponts de Cé, il convient de créer un poste de 20h par semaine. Le poste actuel de 23 heures ne semble pas justifié aujourd'hui suite à la nouvelle organisation du service.

Il est proposé de créer également un poste en accroissement temporaire d'activités de 20 heures par semaine.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

3. Personnel restaurant communal- création de poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques

En raison de la demande de congé longue maladie d'un adjoint technique, il est proposé de créer un poste pérenne pour son remplaçant, pour nomination au 1/12/2021.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

4. Personnel restaurant communal- accroissement de poste second de cuisine

En raison d'un accroissement temporaire, il est proposé une création de poste pour le second de cuisine.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

5. SIEMML – facturation dépannages effectués septembre 2020- août 2021

Le conseil municipal, après consultation et exposé du dossier, donne son accord à l'unanimité pour la prise en charge de l'installation et du remplacement des candélabres.

6. Secteur des Ganaudières – avenant au mandat d'études avec Alter Cités

La commune de Mozé sur Louet a confié mandat à ALTER Cités pour la réalisation des études préalables pour la réalisation d'une opération d'habitat sur le secteur dénommé « Les Ganaudières ».

Afin de poursuivre les études, il est proposé à la commune de Mozé sur Louet, un avenant n°1 au mandat d'études préalables signé en date du 23 septembre 2020, ayant pour objet d'ajuster la planification des études afin de finaliser les études environnementales prévues sur 4 saisons dont le dernier passage automnal reste à réaliser et mener à terme l'ensemble des missions confiées dans le cadre de ce mandat.

Vu les articles L. 300-4, L. 300-5 du code de l'urbanisme,

Vu l'article L.1523-2,3° du code général des collectivités territoriales,

Vu le mandat d'étude signé en date du 23 septembre 2020, entre la commune de Mozé sur Louet et ALTER Cités pour l'opération Les Ganaudières,

Vu le présent Avenant n°1 annexé à la présente

Le conseil municipal de la commune de Mozé sur Louet, après en avoir délibéré donne son accord à l'unanimité.

7. CCLLA – convention adressage

La fiabilité de l'adressage sur le territoire n'est plus assurée du fait notamment de la création des communes nouvelles. Il est donc nécessaire de mettre à jour l'ensemble des adresses répertoriées pour l'ensemble des communes. Ce travail permettra la création d'adresses normées et certifiée sur le territoire, facilitant ainsi l'acheminement postal, l'intervention des services (notamment de secours) et le déploiement de la fibre optique.

Le Maire est seul compétent et responsable en matière d'adressage, notamment en ce qui concerne la nomination des voies, la numérotation des bâtiments et l'information auprès des habitants.

Cependant, la mutualisation de cette mission est apparue pertinente à l'échelle du territoire communautaire ; c'est pourquoi, depuis le 1er novembre 2019, la communauté de communes Loire Layon Aubance a créé un service d'adressage.

Après réflexion et la difficulté à trouver des clés de répartition équitables, il est apparu plus adapté au fonctionnement du service d'établir une convention de prestation de service entre la CCLLA et les communes bénéficiaires.

La convention de prestation de service d'adressage définit notamment :

- le champ d'application (diagnostic, ...), la description du service avec le nombre d'agent concerné, l'organisation générale du service,
- les missions et responsabilités respectives du service et des communes bénéficiaires,
- les modalités d'intervention et de fonctionnement du service
- les coûts de la prestation

Délibération :

Vu les articles L 5214-16-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant aux communes membres de confier à la communauté de communes la gestion d'un service ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 24 octobre 2019 créant le poste temporaire contractuel et identifiant les communes engagées dans la démarche ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité.

8. CCLLA – procès-verbal de la CLECT

Il est demandé aux conseils municipaux de se positionner sur le point 5 maison de santé, du procès-verbal du 1er septembre 2021 de la CLECT, préalablement adressé aux conseillers (impact financier du transfert de compétence sur l'équipement).

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

9. Décision modificative de budget – sortie d'actif des matériels service technique et neutralisation des amortissements - CCLLA

Des biens mobiliers liés à l'exercice de la compétence par l'EPCI avaient été transférés pour une valeur nulle, ce qui n'est budgétairement pas possible.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité :

- sur la sortie d'actif des biens qui nécessite une décision modificative de budget (dépenses c/204411 et recettes c/215 pour un même montant).
- Les dépenses au c/204411 seront amortissables sur 5 ans à compter de 2022. Il est décidé la neutralisation de ces amortissements sur 5 ans à compter de 2022.

10. Décisions du maire par délégation du conseil municipal

AC 234 : pas de préemption.

ZK 98 : pas de préemption.

Fait à Mozé sur Louet, 7 octobre 2021.

Le Maire, Joëlle BAUDONNIERE

Ils reviennent vous rendre visite !

L'amicale des sapeurs-pompiers de Soulaines vous annonce leur passage, à partir du 1^{er} novembre, pour la traditionnelle tournée des calendriers. Elle sera bien évidemment effectuée dans le respect des règles sanitaires exigées nationalement. Nouveauté cette année : afin de limiter les contacts et de s'adapter aux nouveaux moyens de paiement, vous aurez la possibilité d'effectuer votre don par carte bancaire sécurisé via notre banque, en plus des moyens habituels.

Merci de l'accueil que vous leur réserverez !

DANS L'ATTENTE DE VOUS REVOIR, PORTEZ VOUS BIEN !

Les sapeurs-pompiers de Soulaines sur Aubance.



Commission bâtiments

En début de mandat la commission bâtiments s'est réunie pour faire un état des lieux des bâtiments afin de déterminer les travaux à réaliser.

Dans le courant de l'année 2020, afin de répondre aux normes électriques, l'ensemble des bâtiments a été remis en conformité (montant 8138 €).

Suite à la demande du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) l'école «Le Petit Prince» a bénéficié de la création d'un placard rangement (montant 743 €). Une classe a été équipée d'un vidéoprojecteur (montant 1419 €).

La commune a mis en place un accès PMR (personne à mobilité réduite) à l'église (montant 5228 €) et au cimetière accès colombarium (montant 4900 €).

Pour l'année 2021:

École Le Petit Prince : réfection du toit terrasse école primaire, les travaux ont été réalisés au mois d'août (montant 61550 €), l'école a bénéficié d'un plan numérique pour l'installation de 2 vidéoprojecteurs, 2 ordinateurs portables et de liseuses pour un montant de 6000 € avec 75% d'aide.

Une réfection de la salle du conseil est prévue en fin d'année (montant 5125 €).

La salle de sport : après avoir constaté des fissures au niveau de la charpente, une étude a été réalisée afin d'assurer la sécurité des utilisateurs (montant 2880 €). Suite à cette étude la salle sera fermée par vent violent, orage ou neige. La commission étudie une réfection de l'ensemble sportif, nous avons sollicité un bureau d'étude afin de mener au mieux ce projet d'envergure (montant 7000 €).

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre écoute.

Repas des aînés

Le repas des aînés 2021 se déroulera le Mercredi 24 Novembre à 12 h salle du Côteau.

Les personnes de + de 70 ans bénéficient du repas offert par le CCAS. Les personnes de 62 à 69 ans sont cordialement invitées pour un coût de 23 €.

Le repas est confectionné par la restauration communale et son nouveau chef. L'animation est effectuée par Monsieur FREMY

bien connu des Mozéens et son collègue.

Si des personnes ont été oubliées dans les invitations, veuillez nous le pardonner et vous faire connaître en mairie.

Dernier jour pour s'inscrire : 10 novembre !

Commission animation intergénérationnelle, à vos agendas !

Animation de novembre

Vendredi 19 novembre : Mission InterG créative, soirée de préparation du grand jeu de Noël intergénérationnel par les jeunes de la commune, à partir de 19 h, salle d'activité dans la salle des sports.

Animations de décembre

Vendredi 17 décembre : Atelier cuisine, préparation du goûter de Noël par les seniors, de 15 h à 16 h, salle d'activité dans la salle des sports. Pour la confection des desserts de Noël, l'équipe Animons Mozé sollicite votre participation en nous partageant vos recettes de dessert de Noël. N'hésitez pas à les envoyer à Nicolas Pasquito par mail à animationloisirs.moze@gmail.com, ou à lui confier en l'appelant au 06 87 91 76 07.

Samedi 18 décembre :

Temps festif collectif pour tous autour du goûter de Noël et des jeux de Noël, à partir de 16 h, salle du Côteau.

Pour information :

La commission a été contrainte de reporter le goûter de Noël prévu le samedi 11 décembre au samedi 18 décembre, et la préparation du goûter au vendredi 17 décembre.

Au plaisir de vous accueillir !



Reprise des répétitions pour la fanfare de l'Aubance !

Après de longs mois sans se retrouver pour les répétitions, pour cause de pandémie, la fanfare de l'Aubance est de nouveau présente chaque vendredi dans la salle du Côteau.

Au cours de ces répétitions, les musiciens et les musiciennes s'activent en rythme pour honorer leur Sainte Patronne, Sainte Cécile.

À cette occasion, nous vous invitons à venir assister à notre concert qui aura lieu le : **Dimanche 12 décembre à 11 h à la salle du Côteau.**

Entrée Gratuite.

ASSOCIATION

Les liens

avec les employeurs locaux...



Vous êtes employeurs (Particuliers - Entreprises - Collectivités - Associations) et vous avez des questions sur les services que nous pouvons vous proposer ? Nous sommes là pour y répondre !

Nous vous recevrons en rendez-vous sur les permanences Espaces Emplois (Vihiers-Thouarcé-Brissac) pour toute question concernant les contrats de travail et/ou la diffusion de vos offres. Que ce soit pour une tâche ponctuelle ou régulière, un emploi saisonnier ou un surcroît d'activité... nous pouvons mettre à votre disposition du personnel. Parce que faire découvrir votre entreprise est une opportunité de vous faire connaître, nous mobilisons des chercheurs d'emploi pour des visites, selon vos disponibilités.

Dans cette optique, aura lieu un **RALLYE POUR L'EMPLOI** du 15 au 17 novembre 2021 sur la Communauté de Communes Loire Layon Aubance.

Parce que la montée en compétences est une plus-value pour tous, nous pouvons y contribuer conjointement. Depuis plusieurs années, Initiatives Emplois coordonne une initiation à la taille de vigne.

Des bénévoles retraités issus du milieu viticole transmettent leur savoir-faire. Cet apprentissage a lieu les 2 dernières semaines de novembre.

Parce que vos besoins évoluent,

avec des postes spécifiques, nous expérimentons une nouvelle offre pour vous soutenir dans vos recrutements : **VITA AIR**.

Nous pouvons vous proposer un diagnostic gratuit qui servira à identifier et valoriser les compétences locales.

N'hésitez pas à nous contacter au 02 41 56 11 13, nous chercherons ensemble, en lien avec nos partenaires, à apporter une réponse à vos besoins liés à l'Emploi.

Smitom, la redevance initiative



AUJOURD'HUI

LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

- Facturée au producteur
- 2 factures par an
- Fonction du nombre de personnes dans le logement
- PAS de lien avec la production de déchets

A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2022

2 factures/an : 50% en Juillet (année N) & 50% + part variable en Janvier (année N+1)
Adressées à l'utilisateur (propriétaire ou locataire)

PART FIXE

Commune à tous : forfait + part fixe OM et Emb

- Contenants, fournitures et réparation
- La collecte (ramassage des déchets)
- Nos autres services*

PART VARIABLE

Facturée selon vos besoins

- Les apports volontaires de PAPIER / VERRE
- Passages dans les déchèteries
- La production d'ordures ménagères
- La production d'emballages

*** NOS AUTRES SERVICES COMPRIS :**

- Les actions de prévention et animations
- La gestion administrative des usagers
- Le traitement et le tri des déchets
- La création et diffusion des supports de communication
- La gestion du quai de transfert des déchets
- L'exploitation de l'ECLA (l'Ecoyclerie Loire Layon Aubance)

OUTILS PRATIQUES SUR LE SITE INTERNET DU SMITOM (www.smitom-sudsauumurois.com)



Suivez votre production de déchets grâce à Ecocito



Estimez votre facture grâce au simulateur



GRILLE TARIFAIRE & EXEMPLES

Volume du bac ordures ménagères	Volume du bac emballages	Forfait	Partie Fixe bac Ordures ménagères	Partie fixe bac emballages	Votre marge d'action annuelle	Ri Maxi Annuelle*	Economie pour chaque dépôt ordures ménagères non présenté	Economie pour chaque dépôt emballages non présenté	Ri Mini annuelle **
50L en apport volontaire	50L en apport volontaire	97,00€	16,50€	16,20€			-1,50	-1,00	129,70 €
140L	140L	97,00 €	19,30 €	19,00 €	123 €	258,30 €	-4,50	-3,00	135,30 €
140L	240L	97,00 €	19,30 €	32,50 €	151 €	299,80 €	-4,50	-5,00	148,80 €
240L	240L	97,00 €	33,00 €	32,50 €	205 €	367,50 €	-7,50	-5,00	162,50 €
240L	360L	97,00 €	33,00 €	48,80 €	240 €	418,80 €	-7,50	-7,50	178,80 €
360L	360L	97,00 €	49,40 €	48,80 €	303 €	498,20 €	-11,00	-7,50	195,20 €
360L	240L	97,00 €	49,40 €	32,50 €	268 €	446,90 €	-11,00	-5,00	178,90 €

*Une présentation des bacs à chaque passage : tous les 15 jours

**8 levées bacs ordures ménagères et 12 levées bacs emballages; OU 24 dépôts d'ordures ménagères et 36 dépôts d'emballages en colonne d'apport volontaire



Un besoin ponctuel ?

Pensez aux points d'apport volontaire
1€ pour les emballages
1,50€ pour les ordures ménagères

LES REGLES D'OR DE COLLECTE

SORTIR LES BACS LA VEILLE AU SOIR / A RENTRER DES LE LENDEMAIN

POSITIONNER LES BACS :

- SUR L'ESPACE PUBLIC EN BORD DE VOIRIE

- SI POSSIBLE PAR 2 AVEC VOTRE VOISIN ET PAR FLUX

- OUVERTURE FACE A LA ROUTE

Vos bacs jaune et marron sont collectables tous les 15 jours

ATTENTION

1 - REMPLIR LES BACS SANS DEBORDEMENT ET FERMER LE COUVERCLE

2 - POSITIONNER LES BACS A 1M minimum DE TOUT OBSTACLE

3 - PAS DE HOUSSE DANS LES BACS



1



2



3

De nouvelles entrepreneuses sur la commune !



Au marché Bio de Marie

Vente de fruits et légumes en Agriculture Biologique sous forme de paniers à la commande sans engagement, sans minimum d'achat. Les fruits et légumes sont originaires de la région et de saisons.

Pour commander c'est très simple, envoyez-moi votre adresse mail pour que je puisse vous transmettre le lien du bon de commande. Vous avez du lundi au mercredi soir pour le remplir et venez récupérer vos produits les vendredis entre 18 h et 19 h sur le parking à droite du cabinet des infirmières et de la boulangerie de Mozé-sur-Louet.

Règlement uniquement en espèces ou en chèques, merci de

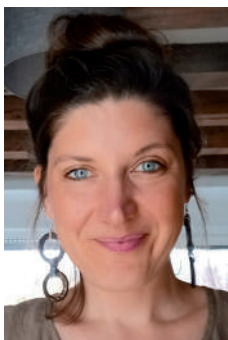
votre compréhension.

Vous pouvez également me retrouver sur les marchés les mercredis à Vihiers, les vendredis matin aux Ponts de Cé, les vendredis soirs à Beaulieu sur Layon, et les samedis matins à Saint Saturnin Sur Loire à côté de la boulangerie.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à me contacter par téléphone ou par mail.

À très bientôt.

AU MARCHÉ BIO DE MARIE
Marie-Laure Daguin
3 Le Pré Hubert - 49610 Mozé-sur-Louet
06 85 35 24 70
marielaure.daguin49@yahoo.fr



Mon Salon de Bien-être

Depuis le mois de septembre, Mon Salon de Bien-être vous accueille dans la campagne Mozéenne, afin de vous proposer des massages dédiés à la détente. Après seize ans à exercer avec passion, le métier

d'Auxiliaire de Vie Sociale, je me suis reconvertie à la pratique du massage bien-être et serais ravie de vous faire partager un moment relaxant.

Je vous reçois sur RDV, du lundi au vendredi de 9h30 à 19h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h30.

Retrouvez l'ensemble de mes prestations et tarifs sur : www.monsalondebienetre.wixsite.com/website

MON SALON DE BIEN-ÊTRE
Delphine Plédran
2 la barre - 49610 Mozé-sur-Louet
06 84 17 12 19
monsalondebienetre@gmail.com



On fait de la prévention routière à l'école du Petit Prince !

Mardi 28 septembre, les élèves de CM1 CM2 de la classe de Madame MERCIER ont eu la chance d'aller à Louerre afin de se familiariser avec le vélo et sa pratique sur route.

Le temps d'une journée, les élèves se sont entraînés à se déplacer à vélo. Différentes activités leur ont permis de travailler leur équilibre, leur freinage, leur vitesse mais aussi leur attention. Aussi, les élèves ont pu s'entraîner sur une petite piste et ainsi se familiariser aux risques de la route, tout en étant en sécurité. « C'était vraiment super ! En plus, vu que j'ai fait attention, j'ai gagné un poster de vélo, je suis trop content ! », confie Noa, élève de CM2 de l'école.

Les deux intervenants, bénévoles et habitués à cette activité se sont montrés pédagogues. Le soleil était au rendez-vous. « Cette sortie lance le début d'un cycle savoir-rouler. Ce travail répond aux recommandations ministérielles de cette nouvelle année. », explique Mme MERCIER, directrice de l'école et enseignante. Les classes de CE2/CM1 et CE1/CE2 profiteront aussi de cette sortie au cours de l'année scolaire 2021/2022, sortie financée intégralement par la communauté de commune.



Du côté de l'APEL



Suite de l'A6, le bureau

L'assemblée générale de l'APE a finalement eu lieu le 28 septembre 2021, suite à la réouverture de l'école. Elle a précédé l'abandon des masques à l'école, même à l'intérieur, pour la plus grande joie de tous. Le bureau de l'APE reste inchangé cette année :

Camille FAVRY est Présidente, Maeva,

ROUSSEAU vice-Présidente, Aurélie GAILLOT Trésorière, Sylvain GASTE co-Trésorier, Axelle CARPENTIER Secrétaire et Cyrielle LUCAS co-Secrétaire.

Réunions de l'APE

Le 14 octobre dernier a eu lieu notre 1^{ère} réunion pour préparer les projets de l'année. À chacune de ces réunions, vous, parents d'élèves, êtes les bienvenus. **À tout moment de l'année, venez nous rejoindre.** Nous avons besoin de vous, de votre présence, de votre aide pour faire vivre l'association qui profite à nos enfants !

Actions

Parmi nos actions, la vente de biscuits Kerlann s'est terminée début octobre, afin de faire le plein de goûters pour nos chers enfants. La période de ventes de chocolats et de

sapins se termine très prochainement. Il est peut-être encore temps d'en profiter ?!

Nous envisageons d'offrir, de nouveau, début décembre un spectacle pour les enfants de l'école Le Petit Prince à la salle du Coteau. Il sera suivi d'un temps convivial autour d'un vin chaud (selon le contexte sanitaire).

La collecte de papier se terminera le vendredi matin 12 novembre. N'hésitez pas à faire le vide chez vous, auprès de votre employeur, de votre association... les conditions de collecte risquent d'évoluer et ainsi le bénéfice pourrait devenir moindre pour l'APE. Alors c'est le moment : VIDEZ !

Contactez-nous par mail à : ape.lepetitprince.moze@gmail.com

ou suivez sur Facebook : [APElepetitprince mozé](https://www.facebook.com/APElepetitprince-mozé)

De nouveaux projets à l'école du Prieuré !

Atelier sensoriel chez les TPS-PS-MS autour du sel et du sucre



À partir de l'album « les deux maisons », nous avons beaucoup exploré le sel et le sucre. Nous avons regardé, senti, touché et goûté ces deux substances. Nous avons expérimenté la dissolution de l'un et de l'autre. Nous avons fait de la pâte à sel, mélangé de la gouache verte avec du sucre glace, utilisé la technique de l'eau, encre et gros sel, nous avons saupoudré... C'était chouette !

Une semaine, une saveur dans la classe de 6S CP

Dans le cadre de notre projet d'école sur le goût, nous avons travaillé autour des saveurs.

En effet, durant 4 semaines, nous avons expérimenté une saveur par semaine. Tout d'abord la saveur acide avec le citron, les tomates séchées, le cornichon et différents vinaigres. Puis ce fut la semaine du salé : saucisson, roquefort, chips et beurre. La saveur sucrée a eu beaucoup de succès, puis la saveur amère, au contraire, était plus méconnue : amandes, Schweppes, endives, et pamplemousse. Nous avons ainsi constaté que chaque zone de notre langue avec ses papilles était plus ou moins sensible à l'une ou l'autre des saveurs. Il nous restera à goûter ces saveurs les yeux bandés pour évaluer notre niveau de maîtrise dans ce domaine !



« CHUT ! ON LIT ! »

Depuis la rentrée, les CE1-CE2 expérimentent chaque jour un quart d'heure de lecture silencieuse. Ce temps baptisé « Chut ! On lit ! » est très apprécié par tous les enfants. Il se veut être un moment de lecture plaisir (livre au choix de l'école, de la maison, de la bibliothèque...) : « C'est trop bien ! », « J'adore lire ! », « C'est bien pour se calmer... »

Cette expérience permet aussi à chacun, une fois le temps de lecture passé, de reprendre son travail dans un état d'esprit plus serein, plus posé et concentré. Sans compter, un enrichissement inestimable de la maîtrise du vocabulaire et de la langue française.

Des repas équilibrés...ou presque en CM !



Les CM ont travaillé en Sciences sur l'alimentation en lien avec le projet d'école. Après avoir mené une enquête dans leur famille sur la composition des repas, les enfants ont pris conscience de la nécessité de mieux équilibrer leur alimentation. Auparavant, certains rêvaient d'un déjeuner composé uniquement de gâteaux ! C'est à souhaiter que ces séances sur l'équilibre alimentaire auront eu un impact favorable pour un bon nombre d'entre eux. Pour d'autres, elles n'auront sans doute pas totalement effacé ce doux rêve sucré !

Une alimentation sûrement moins saine, à base de venin de cobra, de lait périmé, de vers de terre, de foie de loup..., a été développée dans les recettes de potion magique écrites par les enfants, transformées pour la bonne cause, en sorciers et en sorcières. Halloween promet d'être agité cette année dans la commune mozéenne car certaines potions prévoient de transformer les habitants en crapauds, de les endormir pendant cent ans, de les aider à redevenir jeunes et beaux ou peut-être mieux encore de faire tomber du ciel une pluie de billets de banque ! Rendez-vous dans le prochain numéro du Petit Mozéen pour savoir si ces recettes ont obtenu les effets escomptés !

Du côté de l'APEL

Cette année, lors de la réunion de classe des maternelles, des membres du bureau APEL sont venus présenter l'association mais pas que...

En effet, il tenait à l'APEL d'accueillir les nouvelles familles de l'école malgré le contexte sanitaire qui limite les rencontres. Un kit de bienvenue a été créé. Ce kit contient un pochon en tissu, créé par deux membres du bureau, pouvant servir de sac à doudou, un aimant avec le logo de l'école pour accrocher les informations concernant l'école, un éco'cup pour les futures manifestations ainsi qu'un flyer présentant l'association.

Le dimanche 10 octobre, l'opération petit déjeuner a été reconduite pour la deuxième année. Une trentaine de familles, ayant commandé, ont pu bénéficier d'un petit

déjeuner livré à domicile entre 8h30 et 10h. Viennoiseries (pains au chocolat, croissants, viennoises, baguettes tradition), café, thé, confitures, yaourts, fromage frais et jus de pommes ont contribué à la constitution des petits déjeuners.

Merci à nos partenaires : Maison Crombez, les Vergers Viaud, échelle à café de Trémentines, mon thé bio d'Angers, Cueillette et Popote de Saint Rémy la Varenne et le GAEC Catroux de Valanjou.



Mémento

Médecin

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Sophie BRANCHEREAU**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Philippe BOURDEAU

M. Fabrice MENANTEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00. Mardi et jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Florence MARTEL**

Centre Commercial La Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins, piqûres, prises de sang à domicile ou au cabinet. Permanences au cabinet le matin sans rendez-vous le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h à 7h30 et le soir sur rendez-vous du lundi au vendredi, et le samedi de 11h30 à 12h.

Assistante sociale Régime général

Mme NUYTS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé (mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAIID Abdellatif

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

24h/24, 7j/7, urgence,

ouverture de portes et vitrerie.

Correspondants presse

Le Courrier de l'Ouest Anne-Lise SEPTANS

annelise.septans@gmail.com

Bibliothèque

7 rue Saint-Samson - Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque.mozesurlouet@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 16h - 18h30

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 18h30

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur inscription auprès de Nicolas Pascuito

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence) élus Mozé-sur-Louet :

Tél. 07 88 77 70 09

Agenda

Festival Arts d'Hiver!



Samedi 20 novembre

à Mozé-sur-Louet, à l'Étang des Ganaudières à partir de 14h. Tout public.

Repas des aînés

Mercredi 24 novembre

à 12h - Salle du Coteau.

Concert de Sainte Cécile

Dimanche 12 décembre

Concert organisé par la fanfare de l'Aubance de Mozé-sur-Louet, à l'Espace Loisirs Le Coteau à 11h. Entrée gratuite.

Animations intergénérationnelles

Vendredi 19 novembre

Mission InterG créative.

Vendredi 17 décembre

Atelier cuisine.

Samedi 18 décembre

Goûter de Noël.

Voir page 3

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos pièces à l'adresse : **communication@mozesurlouet.fr** avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).